

## Le Collectif Haïti de France accompagne des initiatives locales contre les Violences Basées sur le Genre dans les communautés en Haïti



« **Comment mieux accompagner les survivant.e.s de Violences Basées sur le Genre (VBG) vers l'autonomisation ?** », tel a été le thème d'une journée de capitalisation organisée par la Solidarité des Organisations Contre la Violence (SOCVI) à Lascohobas (Centre d'Haïti) le lundi 11 juillet 2022. Grâce à un accompagnement technique du Collectif Haïti de France, vingt (20) leaders d'organisations de femmes et d'assistantes sociales en VBG travaillant dans cette ville ont participé à ce temps d'échanges.

Cette journée a été animée par Gervely TENEUS, Coordinateur réseau du Collectif Haïti de France. En effet, dans un climat très convivial, les participants ont pu partager leurs connaissances et expériences sur le sujet en s'appuyant principalement sur des exemples concrets tirés de la réalité locale.

Dans un premier temps, les échanges se sont déroulés autour de la définition des Violences Basées sur le Genre telles qu'elles sont observées dans la communauté, de ses principales manifestations et de ses facteurs déterminants. Les besoins de base des victimes de VBG ont été identifiés, catégorisés collectivement par les participants à partir d'exemples tirés de leurs propres expériences d'accompagnement.

L'accompagnement des survivant.e.s de VBG se base aussi sur des principes cardinaux qui doivent guider, en toute circonstance, le comportement et les choix des accompagnatrices et accompagnateurs. Parmi ces principes, le droit à la sécurité de la victime, la confidentialité, le droit à la dignité et à l'autodétermination, la non-discrimination ont été évoqués, débattus par les participants comme des conditions *sine qua non* à la pleine réussite de toute démarche d'accompagnement d'une victime de VBG.

La réussite d'une telle démarche ne sera qu'un leurre si la communication mise en place par les accompagnatrices et accompagnateurs n'est pas au rendez-vous. Cette

thématique est cruciale, car les participants se sont tous mis d'accord sur son rôle dans l'établissement d'une relation de confiance avec la victime. D'un simple geste ou d'un regard, passant par la manière de se tenir dans les conversations, jusqu'aux mots que l'on choisit pour discuter avec la personne, cette relation de communication influera inéluctablement sur la capacité de la victime à exprimer sa souffrance, ses besoins, ses attentes et à faire des choix éclairés en toute liberté, malgré sa situation de vulnérabilité.

Ensemble, les participants ont échangé sur les attitudes positives qu'il convient d'adopter avec les survivant.e.s de VBG. Parmi elles, l'empathie, l'écoute active, la neutralité bienveillante (le fait de ne pas juger, d'accepter), la simplicité du langage, ont été évoqués comme des clés de réussite pour aider une victime de violence à reprendre confiance en elle et à s'autonomiser progressivement.

En somme, cet atelier d'échange entre représentants d'associations de femmes et assistantes sociales des victimes de violence à Lascahobas a été un temps de réflexion très riche sur leurs pratiques de travail et les défis rencontrés au quotidien. La nécessité de renforcer le décloisonnement des acteurs travaillant sur cette problématique dans la commune et à l'échelle du département du Centre a été unanimement partagée par les participants. De même, la réactivation et l'animation des comités pluridisciplinaires sur les VBG à Lascahobas en lien avec la représentante du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes constituent, pour les participants, l'un des chantiers prioritaires à mettre en œuvre dans les prochains mois.

Il faut souligner que les violences basées sur le genre constituent l'un des fléaux qui affectent principalement les femmes et les filles en Haïti. En effet, en 2019, Haïti a connu un Indice d'Inégalité de Genre (IIG) de 0.636, ce qui l'a placé au 152<sup>e</sup> rang sur 162 pays (PNUD, 2020). Moins de 3% des sièges parlementaires ont été occupés par de femmes ; près de 27% des femmes adultes ont atteint un niveau d'éducation secondaire, contre 40.0% des hommes ; alors que le taux d'activité des femmes est de 61.9%, contre 72.8% pour les hommes (PNUD, 2020). A celles-là s'ajoutent les violences physiques, sexuelles et symboliques qui battent leur plein dans le pays, mais qui sont très peu documentées. Ainsi, la confluence de toutes ces formes de violences empêche les femmes et les filles d'accéder à la jouissance pleine et entière de leurs droits les plus fondamentaux, affaiblissent leur capacité d'agir afin qu'elles puissent jouer leur rôle dans le développement économique, social et politique de leur communauté.

C'est pour cela que la SOCVI inscrit ses actions dans une approche holistique et pluridisciplinaire. Au-delà de l'accompagnement, psychologique des victimes, la SOCVI accompagne ces femmes par l'octroi de micro-crédit solidaire afin qu'elles puissent s'autonomiser financièrement et socialement.

En facilitant la réalisation de cette initiative, le CHF réaffirme son engagement à soutenir les associations locales haïtiennes dans leurs efforts pour bâtir des communautés pacifiques, équitables et durables en Haïti.

**Par Gervely TENEUS**  
**Coordinateur réseau du CHF**